

Conseil des enseignants

École secondaire Grande-Rivière

Procès-verbal

Le 5 avril 2023

Enseignantes présentes

Édith Gauthier
Esther White
Annie Lessard
Annik Aubé, secrétaire remplaçante

Direction présente

Serge Guitard, directeur

Ouverture de la réunion à 15h04

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Adoption du procès-verbal du 8 février 2023

Esther propose l'adoption du procès-verbal après correction de la coquille au point 7.4; adopté.

3. Politique du français dans les classes et à l'école

On souhaite valoriser le français dans l'école et dans les cours : affiches, campagnes, musique, semaine du français, partenariat avec Impératif français, comité de responsables de la valorisation du français provenant de diverses matières. Nous sommes uniques en Amériques du Nord! (2% de francophones)

4. Abolition des «drapeaux rouges» pour les locaux d'encadrement

Il semble que la comptabilisation du nombre de locaux d'encadrement par élève soit tombée, de même que le CIA. Serge vérifiera ce qu'il en est. Suivi à venir.

5. Horaire des surveillances de fin d'année

5.1 On demande que les heures des enseignants responsables d'examens soient comptabilisées comme de la surveillance.

5.2 On demande que les critères pertinents soient pris en compte pour faire l'horaire des surveillances : le nombre d'examens qu'un enseignant aura à corriger ainsi que le nombre de groupes pour chacun, le nombre d'élèves total; le temps de correction d'une copie/d'un groupe; que l'examen soit hors session ou dans la session, la direction doit tenir compte du temps réel de correction de toutes les copies en fonction du délai de remise des notes. Par exemple, un enseignant de français du deuxième cycle peut avoir deux examens (lecture et écriture) à corriger pour ses quatre groupes = environ 80 heures de correction.

5.3 On demande que les responsables de l'horaire de surveillance soient disponibles pour effectuer des changements, s'il y a eu des erreurs, les jours suivant la sortie de l'horaire. Si un responsable n'est pas disponible, on demande à ce qu'une autre personne puisse effectuer les correctifs en son absence.

5.4 On demande à ce que des solutions proposées soient acceptées devant les faits s'il y a eu erreur, si deux enseignants ayant la même tâche de correction ont obtenu des heures de surveillance différentes ou si deux enseignants ont obtenu le même nombre d'heures de surveillance alors qu'un des deux a plus de correction que l'autre.

6. Clientèle du secteur 700 pour l'année 2023-2024

La situation est très difficile cette année dans le 700 : les élèves de 1^{re} secondaire n'acquièrent pas leur maturité habituelle parce qu'ils ne côtoient pas les plus vieux : courses, cris, bousculades, intimidation et drogue sont au rendez-vous malgré le fait qu'ils soient isolés. Les jeunes n'ont pas d'aire commune pendant les pauses, les mauvais comportements se répètent, et ce, malgré la présence de surveillants d'élèves, des interventions des TES et des enseignants. Ces problèmes n'ont donc rien à voir avec l'âge. On demande une rotation de la clientèle dans le secteur.

7. Informations sur les budgets des activités

On demande à la direction de faire connaître davantage les budgets au début de l'année aux enseignants pour avoir une meilleure idée de ce qu'on peut faire avec les élèves. Plusieurs postes budgétaires existent, soit une vingtaine d'enveloppes touchant différents domaines : culturel, éducatif, etc.

La direction acquiescera à notre demande.

8. Révision des postes de surveillance pour l'année 2023-2024

On constate que certaines surveillances n'ont pas vraiment d'utilité alors qu'il serait préférable d'ajouter une personne à certains endroits à certains moments.

On propose de consulter les surveillants de sécurité pour connaître les endroits et les heures problématiques.

On se demande pourquoi il y a deux surveillants le matin de 7h30 à 7h45 à l'agora et à la cafétéria alors qu'une personne se retrouve seule de 7h45 à 8h avec trois fois plus d'élèves à surveiller.

On demande que des modifications soient faites avant l'année scolaire suivante.

9. Varia

9.1 Mobilier : On propose l'achat de tables hautes à mettre derrière les classes pour les grands élèves dont les jambes n'entrent pas sous les pupitres.

9.2 Verglas : On attend une décision du CSSPO. Les ressources humaines ont coupé ceux qui avaient pris congé sans avoir annulé. – décision rendue : pas de reprise. Aucune journée ne sera reprise.

9.3 Affiches syndicales enlevées : Monsieur Guitard dit que le Conseil des enseignants n'est pas l'endroit pour en discuter, de voir avec nos délégués.

Levée de la séance à 15h46